

Pénurie

Evaluations

ANALYSE

Devoirs

Partenariats

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

LES TOILETTES DE L'ÉCOLE...

OU COMMENT « APPRENDRE » À SE RETENIR

Sacha Lesage

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57

1040 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



L'ANALYSE EN UN COUP D'ŒIL

MOTS-CLEFS

Toilettes, hygiène, eau, bien-être, santé

Sous des abords pas très « bling-bling » la problématique des sanitaires à l'école interpelle beaucoup d'élèves et de parents. Manque de propreté, fermetures défectueuses des portes, absence de papier-toilette, de robinets, accès réglementé... Au final, ces toilettes sont loin d'être des « lieux d'aisance » et parfois, le besoin naturel d'aller aux toilettes se transformerait en crainte !

La réglementation sur la question de l'hygiène est floue et laissée au bon vouloir des organisateurs... qui semblent se désintéresser du sujet toujours davantage !

Mais si l'école argue qu'elle ne peut suppléer l'éducation des parents en la matière, il va de soi qu'elle se doit de mettre en place les conditions minimales d'hygiène, d'assurer des infrastructures adéquates et d'encourager les bonnes pratiques.

TABLE DES MATIERES

L'analyse en un coup d'œil	2
Introduction.....	4
Un problème à ne pas prendre à la légère	5
A qui la faute?	6
Aux élèves ?	6
Aux infrastructures ?	7
Les problèmes de vétusté	7
Le manque de moyens	8
Aux équipes éducatives ?.....	9
Vers qui se tourner ?	10
Les acteurs externes	10
La loi.....	10
Du flou	10
Des incohérences	11
La responsabilité civile	11
Boîte à idées.....	12
Où trouver des aides financières?.....	12
Le Fonds des bâtiments scolaires	12
Le Programme Prioritaire de Travaux.....	12
En faire un projet d'école	13
Et en tant qu'Association de parents ?	14
Conclusions	16
Bibliographie	18

INTRODUCTION

L'état de désolation des sanitaires à l'école interpelle beaucoup de parents. Parmi les problèmes récurrents, citons le manque de propreté, les mauvaises odeurs, les fermetures défailtantes des portes, l'absence de papier-toilette, de lunette sur la cuvette, de robinets, de savon, d'essuie-mains, de poubelle, la non séparation des WC filles/garçons, mais aussi la localisation inadéquate, l'accès règlementé ou encore l'obligation dans certaines écoles de « mendier » les centimètres de papier toilette... sans oublier les moqueries, les bousculades et les bagarres... Au final, ces toilettes sont loin d'être des « lieux d'aisance » !

« La problématique des toilettes à l'école existe depuis la création des écoles », entend-on. Oui, mais avec quelques évolutions récentes à prendre en compte : ces dernières décennies, tandis que la capacité d'accueil des établissements a été augmentée, les sanitaires, eux, sont très rarement adaptés !

Nous allons le voir, les documents légaux de référence sont rares et flous, et ces questions, si elles relèvent de diverses responsabilités, ne sont prises en charge par personne... Les plaintes des parents sur l'état des toilettes ne trouvent que très peu d'échos auprès des pouvoirs publics.

La problématique a si peu de reconnaissance que, pour certains, elle en est rendue taboue. Pourtant, l'accès aux toilettes n'est pas une simple « envie » ou un luxe: il répond à un besoin primaire. Par ailleurs, est-il utile de rappeler que l'accès à l'eau, essentiel à la santé humaine, est reconnu comme un droit fondamental ?

UN PROBLÈME À NE PAS PRENDRE À LA LÉGÈRE

Nous vivons à l'heure actuelle dans une société qui valorise l'hygiène plus qu'elle ne l'a jamais été et pourtant, les toilettes des écoles n'ont-elles pas évolué depuis le 18ème siècle... Face à ce constat, il y a les courageux, ceux qui osent s'aventurer dans ces nids à microbes, et il y a ceux qui préfèrent se retenir de boire toute la journée pour se ruer dans de « vraies » toilettes une fois arrivés à la maison.

Le non-respect des normes minimales d'hygiène a des implications concrètes, tant physiques que psychologiques.

On le sait, les enfants sont plus exposés aux maladies que les adultes – et qui plus est lorsqu'ils passent le plus clair de leur temps dans des lieux rassemblant des dizaines, voire des centaines d'autres enfants. Or, selon certaines études, à l'heure actuelle, un enfant sur dix ressort des toilettes de l'école sans s'être lavé les mains à l'eau et au savon¹. Et on ne vous parle pas de ceux qui, n'ayant pas accès à des séchoirs, s'essuient sur leur pantalon...

Mais là où le problème se pose le plus, c'est dans le cas des enfants qui ne se rendent pas aux toilettes. Selon une étude, six enfants sur dix se retiendraient « parfois » d'aller aux toilettes, et un enfant sur dix « toujours ».² Se retenir n'est pas sans conséquence sur la santé : dilatation et troubles de la vessie, constipation, infections urinaires ou génitales à répétition, pouvant aller jusqu'à des problèmes d'incontinence. Selon un rapport gouvernemental en France, près de la moitié des élèves ont avoué avoir eu mal au ventre parce qu'ils n'avaient pas pu aller aux toilettes...³

En moyenne, un enfant doit se rendre aux toilettes entre 4 et 7 fois par jour. En dessous de ce seuil, les médecins parlent de « rétention chronique ». Bien sûr, ces chiffres varient en fonction des capacités de la vessie, de la transpiration et des boissons bues au cours de la journée. Cela, certains enfants l'ont bien compris et se retiennent de trop boire en journée pour éviter de devoir aller aux toilettes... Or, les besoins de l'enfant en eau sont proportionnellement 3 à 5 fois plus élevés que ceux des adultes !⁴

Les enfants boivent parce qu'ils ont soif, bien sûr, mais aussi parce que les conditions s'y prêtent ou y incitent. Que penser des écoles où le seul lieu d'approvisionnement en eau sont les toilettes, qui, en plus de se trouver trois étages plus bas au fond de la cour de récréation, ne sont absolument pas attirantes, voir extrêmement repoussantes?

¹ *Amélioration de l'hygiène en milieu scolaire. Eléments de réflexion et d'aide à la décision*, Académie de Clermont-Ferrand, ministère de l'éducation nationale, Agence Régionale de Santé d'Auvergne, IUFM d'Auvergne, 2010.

² MEURISSE, A.-F., « Tout, tout, tout, vous saurez tout sur... les WC ! Etat des lieux des sanitaires des écoles », Unité des Sciences hospitalières et Médico-Sociales, Institut Supérieur en Soins Infirmiers, Centre de Formation pour les secteurs Infirmiers et de Santé, 2002.

³ Rapport 2007 de l'Observatoire national de sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

⁴ Pour les enfants dont le poids est inférieur à 10 kilos, on conseille de donner 100 ml par kilo (s'il fait 6kilos, on donnera 600ml). Pour ceux qui font entre 10 et 20 kilos, on conseille environ 1 litre par jours. Au-dessus de 20 kilos, c'est minimum 1,5 litres + 20ml par kilo supplémentaire (23 kilos : 2,1 litres).

Qu'on ne s'étonne pas que les élèves concernés par différents problèmes urologiques soient de plus en plus nombreux, à tel point que certains médecins parlent de problème de santé publique.⁵ Le lien entre les problèmes urinaires des enfants et les (mauvaises) habitudes mictionnelles prises à l'école est assez flagrant...

Et on ne vous parle ici que des implications « physiques » : qu'en est-il des psychologiques ? Cette situation n'est donc pas uniquement source de problèmes de santé chez les enfants mais également source de mal-être et parfois même de difficultés scolaires.

D'une part, comment un enfant qui passe sa journée à se retenir peut-il se concentrer sur ce qu'il est en train de faire? De plus, selon l'Unicef, les difficultés ou réticences à se rendre aux toilettes - pour satisfaire un besoin somme toute fondamental - ont de lourdes conséquences sur le sentiment de bien-être des enfants et « l'accumulation d'éléments négatifs crée une xième égratignure sur la personnalité blessée d'enfants et de jeunes socialement vulnérables ».⁶

A QUI LA FAUTE?

Aux élèves ?

La plupart du temps, ce sont avant tout les élèves eux-mêmes qui sont montrés du doigt pour l'insalubrité des toilettes : ils cassent tout, écrivent sur les murs, fument, utilisent le papier toilette pour boucher les toilettes et lavabos...

Les toilettes sont en effet un des rares lieux dans l'école où l'élève peut échapper au contrôle social de l'adulte et au regard des autres ; un lieu où non seulement il fait ses « besoins naturels » mais où il a également la possibilité de s'isoler, pour se retrouver, se défouler, pleurer, ou se faire une beauté. A-t-il un autre lieu dans l'école où cela lui est permis?

Pour Sophie Liebman⁷, le non-respect des sanitaires trouverait notamment sa source dans les nombreuses frustrations générées par l'école. « L'école, c'est aussi le lieu des apprentissages et ce n'est pas toujours facile. C'est douloureux d'apprendre » ; « être assis et se taire toute la journée, apprendre des matières ardues, cela provoque de la souffrance. Les toilettes sont un des endroits où elle peut s'exprimer ».⁸

Ainsi, l'auteure considère les toilettes comme une sorte de baromètre du bien-être ou du mal-être des enfants. « La saleté révèle l'état de bien-être des personnes. Si quelqu'un se sent respecté, il respecte son environnement. Si quelqu'un souffre au travail, à l'école il l'exprime aux toilettes, car

⁵ PEYRET, E., Les toilettes à l'école : un problème de santé publique, interview de DUCHEMIN, C., le 29 novembre 2009. <http://colblog.blog.lemonde.fr/2008/01/29/les-toilettes-a-lecole-un-probleme-de-sante-publique>.

⁶ *L'école et ses "fondamentaux"*, *Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école*, Un état des lieux du Fonds BYX en partenariat avec l'asbl Question Santé, 2015, p.15.

⁷ LIEBMAN, S., *Analyse sociopédagogique de la place du corps à l'école primaire : le cas particulier des toilettes*, ULB, Faculté des Sciences Psychologiques et de l'Education, 2009.

⁸ *Lever le tabou des toilettes à l'école*, La Libre Belgique, article paru le 23 novembre 2009. <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/544450/lever-le-tabou-des-toilettes-a-l-ecole.html>.

*c'est un lieu où il est seul, sans contrôle (...) Quand ils salissent les toilettes, ils "chient" sur l'école ».*⁹

Pour faire face à ces problèmes, l'école prend des mesures strictes : on enlève les planches, on rationne le papier-toilette, on réserve des toilettes aux professeurs... et on laisse le soin aux élèves de gérer « leurs » toilettes dégradées, comme un problème à résoudre entre eux, comme des grands.

Faire l'autruche est pourtant loin d'arranger les choses: on comprend que certains élèves puissent vivre cette situation comme un manque de respect, une non prise en compte de leurs besoins d'intimité. On s'imagine en effet mal demander à son patron pour aller aux toilettes ou encore lui mendier des feuilles de papier toilettes en promettant de ne pas en faire des boulettes au plafond...

La seconde option prise par les écoles est de « sécuriser » l'accès aux lieux : sous la surveillance d'un éducateur, seulement pendant les récré (ce qui entraîne des problèmes techniques en raison d'un usage intensif) ou encore « si tu as été sage ».

Sur le terrain, nous avons également entendu parler d'écoles qui pratiqueraient la politique des « bons » pour un passage aux toilettes - un ou deux par jour, et si tu as encore besoin, tu dois pouvoir compter sur la solidarité de tes camarades !

Selon Sophie Liebman, cette conception liée à l'intérêt supérieur de la sécurité date du 18^e siècle : afin de pouvoir mieux surveiller les élèves et que ceux-ci séjournent un minimum de temps aux toilettes, celles-ci furent dès le départ séparées par des cloisons fines (laissant passer bruits et odeurs), avec des portes coupées en haut et en bas (permettant de voir la tête et les pieds des élèves). La raison : une hantise des pratiques sexuelles. Aujourd'hui, ces bonnes vieilles toilettes (et les mentalités qui vont avec?) n'ont pas changé et s'appuient toujours sur ces principes de visibilité et de séparabilité.¹⁰

Aux infrastructures ?

En second lieu dans la liste des accusés, on retrouve les problèmes d'ordre structurels : bâtiments inadaptés ou vétustes, manque de moyens financiers, de personnel ou de surveillance...

Les problèmes de vétusté

En premier lieu, les problèmes de vétusté sont partagés par de nombreux établissements. Les moyens dévolus en temps normal ne suffisent pas à assurer un maintien en bon état. De plus, qui dit matériel sanitaire vétuste dit fuites de chasses d'eaux et de robinets qui, l'air de rien, pèsent sur le budget de l'école : un robinet qui fuit « gaspille » 50 litres d'eau par jour. Une chasse qui coule « coute » 25 litres par heure, soit 200 m³ par an¹¹.

⁹ *Lever le tabou des toilettes à l'école, op.cit.*

¹⁰ LIEBMAN, S., *op.cit.*

¹¹ *L'école et ses "fondamentaux", Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école, op.cit., p.18.*

Le délabrement est parfois également à l'origine des toilettes bouchées ; prenons l'exemple de certaines écoles qui n'ont pas de fondations - les jours de pluie, tout ne s'évacue pas comme il le faudrait. Il y a aussi le cas de bâtiments classés, pour lesquels les chefs d'établissements disposent de marges de manœuvres limitées car tout n'est pas permis, loin de là...

La vétusté participe à la démotivation du personnel d'entretien, qui se retrouve en première ligne face aux dégradations et incivilités, et qui a souvent l'impression que les efforts de nettoyage ne servent à rien - « même quand c'est propre, ça sent mauvais ». Dans les écoles les plus « critiques », ce personnel quitte rapidement le navire et il faut du temps avant de trouver des remplaçants.

Le manque de moyens

Ces infrastructures ne sont pas toujours adaptables et lorsqu'elles le sont, les écoles rencontrent énormément de freins pour la réalisation concrète des travaux et réparations.

Nous citerons en premier le manque de moyens financiers auquel est confrontée la grande majorité des écoles et qui les pousse à traquer les économies, en ne remplaçant que le matériel hors d'usage ou en installant du matériel peu onéreux et de moindre qualité.

Dans des établissements où 500 élèves doivent parfois se partager 5 toilettes, on se doute que ce ratio génère une série de dysfonctionnements : l'élève aura beau être le plus précautionneux possible avec ses chères toilettes, lorsque l'usage est intensif, le matériel se détériore - surtout quand il s'agit de matériel économique.

Dans beaucoup d'établissements, on ne peut pas vraiment dire que l'architecture des lieux ait été conçue pour faciliter les choses... Prenons l'exemple des écoles dont le bloc sanitaire se trouve à l'extérieur des bâtiments. D'une part, cela génère une série de problèmes techniques (pas de chauffage donc canalisations qui gèlent en hiver) ou encore organisationnels (surveillance uniquement pendant les récréés, ce qui n'est pas sans conséquence sur les dégradations occasionnées par les élèves). D'autre part, on comprend mieux les enseignants qui hésitent à laisser les enfants s'y rendre pendant les heures de cours étant donné qu'il en va de leur responsabilité si l'enfant, par exemple, tombe dans les escaliers ou reste enfermé dans une des toilettes.

Au manque de moyens financiers s'ajoute bien souvent une absence de volonté (du « de quoi se plaignent-ils » au « c'est de leur faute, ils n'ont qu'à assumer », en passant par « on a déjà tout réparé il y a 10 dix ans, ça suffit ») ou un ordre de priorité qui relègue la problématique au second plan.

Dans certains cas, le problème se situe plutôt au niveau des lenteurs administratives - prenons l'exemple des écoles communales, contraintes de demander une autorisation à la commune pour effectuer leurs travaux, et qui restent parfois dans l'attente des ouvriers chargés de les réaliser pendant des mois, voire des années...

Aux équipes éducatives ?

Au final, la part de responsabilité des chefs d'établissements et des enseignants dans la saleté des toilettes est très peu évoquée... évidemment, me direz-vous, ils ont d'autres toilettes!

En jetant la faute sur l'élève ou même sur les parents qui l'ont « mal éduqué », l'école se décharge du problème. Pourtant, l'école, en tant que principal lieu collectif du jeune, n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans l'éducation au respect de soi, des autres et de son environnement ?

Le lecteur l'aura sans doute compris, lorsqu'on aborde la problématique des toilettes, on n'aborde pas uniquement les questions d'apprentissage de la santé et d'hygiène au sens strict du terme. La notion de santé doit être entendue comme un « *un état de complet bien-être physique, social et mental* »¹² et pas uniquement comme l'absence de maladie et d'infirmité. Ensuite, au-delà de la santé, ce sont toutes les questions liées au respect qui sont en jeu, du respect de soi au respect des lieux collectifs en passant par le respect du personnel d'entretien.

Si l'école décide de mettre des règles restrictives, ne devrait-elle pas au moins prendre le temps d'instaurer un dialogue avec les principaux concernés, ou au minimum leur expliquer le « pourquoi du comment ? ». Un exemple : certains enfants sont tellement pris par leurs jeux à la récréation qu'ils ne ressentent pas le besoin d'aller aux toilettes avant de rentrer en classe. Quelle est la valeur pédagogique d'un laconique « il fallait y penser avant » ?

Le Décret Missions¹³ rappelle que l'école se doit de mettre en place des « *pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école* » (Article 8 § 9). Par ailleurs, on retrouve dans le document définissant les Socles de compétences¹⁴ une sensibilisation à l'éducation à la santé et à l'hygiène de vie (p.42), l'apprentissage au respect de soi, des autres (p.59), aux normes de sécurité et d'hygiène (p.65), au respect des conditions de sécurité ou encore à l'utilisation du matériel avec soin (p.37).

Alors que le Décret Mission invite les écoles à articuler théorie et pratique (Article 8 § 3), dans beaucoup d'établissements, on constate que le discours relatif à l'éducation à la santé ou aux règles élémentaires d'hygiène (voire de respect) est bien souvent en contradiction totale avec les pratiques quotidiennes de l'établissement. Comment inciter les enfants à être à l'aise dans leur corps et avec leurs besoins naturels si les toilettes ne sont pas ou mal chauffées, dégagent de mauvaises odeurs, et sont dans un état de délabrement qui frise l'insalubrité? Comment parler du respect de l'intimité si les toilettes sont constamment surveillées par un éducateur, ou s'il manque tous les verrous des portes ?

¹² Voir sur le site de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : <http://www.who.int/suggestions/faq/fr/>.

¹³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 1997.

¹⁴ Le document sur les Socles de compétences et un « référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme des huit premières années de l'enseignement obligatoire (...) parce qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'insertion sociale et à la poursuite des études ». (Extrait du Décret Missions).

Certes, cette absence d'intimité permet d'assurer la surveillance et la sécurité des élèves en maternelles. Mais comment faire lorsque cet intérêt, d'ordre social, trahit l'intimité de l'individu et va à l'encontre d'une éducation positive à l'image du corps ?

VERS QUI SE TOURNER ?

Les acteurs externes

En ce qui concerne le bien-être, la prévention, la sécurité, la salubrité et l'hygiène à l'école, plusieurs acteurs externes sont concernés et ont des missions complémentaires.

Pour les **établissements subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)** (communaux ou provinciaux), la question est prise en charge par les Services de Promotion de la Santé à l'École (Service PSE) agréés par la FWB, et qui peuvent éventuellement travailler en collaboration avec les Centres Psycho-médico-sociaux (PMS).

Le Service de PSE a pour mission de promouvoir un environnement scolaire favorable à la santé. Pour ce faire, des médecins scolaires réalisent annuellement des visites d'établissements et rédigent des rapports portant sur les conditions de salubrité et d'hygiène des différents lieux de vie tels que les classes, les réfectoires et les toilettes.

Son rapport est transmis au conseiller en prévention, au pouvoir organisateur et au chef d'établissement, et il revient à ces deux derniers de mettre en œuvre des actions pour pallier aux manquements.

Pour les **établissements organisés par la FWB**, la question de la promotion de la santé à l'école est uniquement prise en charge par les Centres PMS de la FWB.

Pour rappel, les Centres PMS sont des lieux d'accueil, d'écoute et de dialogue où les élèves et les parents peuvent aborder des questions liées à la scolarité, à l'orientation scolaire et professionnelle mais aussi aux questions de santé et de bien-être à l'école.

Le problème, c'est que ni les Services PSE, ni les Centres PMS, n'ont de pouvoir contraignant vis-à-vis de l'école; même si les rapports tirent la sonnette d'alarme sur le nombre ou l'état des sanitaires, si le pouvoir organisateur ou le chef d'établissement estime que ce qui est mis en place est suffisant, ils n'ont pas à se justifier.

La loi

Du flou

Si les établissements font un peu « à leur sauce », c'est aussi parce que les réglementations juridiques contraignantes sur le sujet sont rares et floues.

En 2011, un arrêté¹⁵ rappelle les mesures générales de prévention des maladies transmissibles dans les écoles : un entretien « régulier » des locaux, des sanitaires et des

¹⁵ Arrêté du 14 juillet 2011 du Gouvernement de la Communauté française relatif aux mesures de prévention des maladies transmissibles dans le milieu scolaire et étudiant.

cuisines, et la mise à disposition dans les sanitaires de papier toilette, d'eau courante, de savon liquide et de serviettes en papier pour le séchage des mains. L'arrêté promeut également un lavage fréquent des mains. Rien, donc, sur le nombre précis de nettoyages hebdomadaires ou le nombre minimal d'installations sanitaires.

Lors de la construction des bâtiments scolaires, les architectes s'appuient sur des recommandations (rédigées par d'autres architectes) datant des années 70. Ainsi, depuis bientôt 50 ans, il est d'usage de prévoir un cabinet pour 20 filles, un cabinet pour 30 garçons et un urinoir pour 20 garçons... Par ailleurs, au-delà de 500 élèves, ces chiffres peuvent être divisés par deux - est-il utile de préciser ici qu'avec l'augmentation de la démographie et donc de la population scolaire, de plus en plus d'écoles comptent plus de 500 élèves.

Des incohérences

Par contre, dans le monde du travail, il existe bien un code sur le bien-être au travail et à la protection des travailleurs¹⁶. Selon ce code, le nombre d'installations sanitaires doit être de 1 toilette pour 15 femmes ou 25 hommes, et de 1 urinoir pour 15 hommes... Si on fait le topo, non seulement le nombre de WC prévu dans ce cas-ci est plus élevé, mais en plus ce nombre est rendu obligatoire par une loi...qui ne s'applique pas aux établissements scolaires !

Quelques exceptions néanmoins, puisque les élèves dont le cursus prévoit une forme de travail effectué dans l'établissement (le plus souvent, les élèves de l'enseignement technique et professionnel), ainsi que les enseignants et le personnel administratif et technique sont compris dans le terme « travailleurs ».

Ainsi, les enseignants et les élèves, qui travaillent dans les mêmes bâtiments, et qui sont dès lors exposés aux mêmes risques, ne bénéficient pas de la même protection et, lorsqu'un conseiller en prévention et protection au travail vient examiner les structures scolaires, seules les infractions observées dans les toilettes des professeurs pourront être sanctionnées pénalement. Comment ne pas voir cela comme une discrimination ?

La responsabilité civile

En cas de situation problématique, la seule possibilité de remettre en cause la responsabilité de l'école est d'invoquer la responsabilité civile, selon laquelle « *tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer* »¹⁷. L'ennui, c'est qu'étant donné que trois éléments sont nécessaires pour établir la responsabilité civile - une faute, un dommage et un lien de causalité entre ceux-ci - il vous faut attendre qu'un malheur arrive...

¹⁶ Code sur le bien-être au travail, http://www.emploi.belgique.be/detailA_Z.aspx?id=10312 .

¹⁷ Code civil belge, Livre III, Titre IV, Chapitre II, Art. 1382.

BOÎTE À IDÉES

Parce qu'au final, ce sont les solutions « *do it yourself* » qui sont le plus souvent mises en place dans les écoles, nous vous proposons de passer en revue quelques idées, projets et techniques sparadraps !

Où trouver des aides financières?

En Belgique, il vous est possible de frapper à la porte de deux organismes:

Le Fonds des bâtiments scolaires¹⁸

Il a pour objectif de fournir une aide aux Pouvoirs Organisations pour construire, moderniser, agrandir ou aménager les bâtiments scolaires. Il peut intervenir dans le cout jusqu'à 60% pour les bâtiments scolaires communaux et provinciaux, et à 100% pour les bâtiments du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Fonds de garantie des bâtiments scolaires quant à lui met à disposition des écoles subventionnées (enseignement libre ou officiel) des capacités d'emprunt.

Le Programme Prioritaire de Travaux¹⁹

Ce programme intervient sur dossier lors de situations préoccupantes du point de vue de la sécurité, de l'hygiène, de la performance énergétique, et qui nécessitent une réaction rapide en raison de la dégradation, de la vétusté ou de l'inadaptation des infrastructures.

Il s'adresse surtout aux établissements qui accueillent des élèves cumulant des handicaps socioculturels et aide prioritairement les établissements qui souffrent manifestement du manque de moyens financiers de leur Pouvoir organisateur. Enfin, il vise à améliorer l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite.



Si l'école a la possibilité de rénover complètement les installations sanitaires, pourquoi ne pas mettre en place des espaces toilettes plus petits, à partager entre une, deux ou trois classes? A l' « Autre Ecole » (Auderghem), les sanitaires sont intégrés aux sas d'entrée de chaque classe. Une façon efficace de responsabiliser les élèves à la collectivité et à la propreté du lieu²⁰.



Besoin de conseil concernant le choix du mobilier? Le service des infrastructures de la Fédération Wallonie-Bruxelles se propose de fournir des conseils aux écoles concernant l'achat de matériaux robustes ou résistant au vandalisme...²¹

¹⁸ <http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=98> .

¹⁹ <http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=327> .

²⁰ Toilettes, hygiène et propreté... il y a du pain sur la planche, Trimestriel Particip'action, asbl Jeune et Citoyen, 2011.

²¹ <http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=98> .

En faire un projet d'école

Pourquoi ne pas partir de cette situation problématique pour développer un projet d'établissement collectif, dans une démarche participative ? Pour un changement à long terme, il est important que tous les acteurs de l'école s'impliquent.



Sur le site www.netournonspasautourdupot.be, tout est prévu pour aider les acteurs de l'école à lancer un projet collectif autour des sanitaires. On vous propose de partir du mécontentement pour transformer le problème en projet constructif et significatif, en impliquant les élèves mais aussi les enseignants, les parents ou encore l'équipe technique.



Les écoles ont également la possibilité de faire appel à des structures extérieures, spécialistes du sujet et habituées à en parler avec des jeunes. L'asbl Jeune et Citoyen²², ou encore l'association COREN²³, travaillent avec les élèves sur des thématiques touchant à la citoyenneté, au respect de l'environnement, etc. Chez Jeune et Citoyen par exemple, on encourage l'école à jouer la transparence, c'est-à-dire à informer par exemple les élèves sur le coût des dégâts qu'ils provoquent et sur les frais de l'école en général. « Une heure de compréhension au fonctionnement de l'école leur permettrait d'y jeter un autre regard ».



Certains établissements secondaires abritant des filières techniques invitent les élèves à prendre en charge eux-mêmes la réparation ou l'installation de certains équipements. Une solution qui limite les coûts de main d'œuvre et qui permet aux élèves de s'investir dans un projet à vocation pédagogique.



Des élèves d'une école bruxelloise, fatigués de ramener le problème des toilettes à chaque conseil de classe, ont décidé de désigner parmi eux des « gardiens de la chasse ». Désormais, à chaque récréation, deux grands élèves accueillent les plus jeunes, affublés d'un badge leur conférant autorité et armés d'une brosse de nettoyage et de papier à distribuer.²⁴



Dans une école de Saint-Gilles, à l'occasion d'un concours de sciences, les professeurs ont traité avec leurs classes des questions liées aux sanitaires. « Pourquoi les berlingots bouchent-ils les toilettes et pas les selles ? », « pourquoi la cuvette ne déborde-t-elle pas ? », « d'où proviennent les odeurs? », « comment fonctionnent les siphons? », «

²² www.jeuneetcitoyen.be.

²³ www.coren.be.

²⁴ Toilettes, hygiène et propreté... il y a du pain sur la planche, op.cit.

pourquoi va-t-on à la toilette ?», « pourquoi doit-on se laver les mains?». Au final, les élèves ont créé des panneaux ludiques qui ont été exposés dans l'école.²⁵



Un Jeu de l'oie éducatif a récemment été conçu pour sensibiliser à la bonne utilisation des toilettes à l'école et à la maison. Son but : transmettre les connaissances concernant l'hygiène, l'alimentation, l'hydratation, l'activité physique, ou encore le fonctionnement des systèmes digestif et urinaire.²⁶ Par ailleurs, sur www.pipsa.be, retrouvez une sélection d'outils pédagogiques pour la promotion de la santé.

Et en tant qu'Association de parents ?

Lorsque vous allez trouver le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur avec des revendications, il est toujours avantageux d'avoir dans votre poche de quoi prouver que vous ne vous basez pas uniquement sur des impressions ou envies individuelles mais qu'il s'agit bien d'une nécessité collective... Aussi, pourquoi ne pas organiser une enquête sur le sujet auprès des jeunes et de leurs parents, dont les résultats seront envoyés à toutes les parties concernées ? (élèves, parents, personnel de l'établissement, médecin scolaire, pouvoir organisateur, élus...). Les résultats peuvent aussi être présentés lors du Conseil de Participation ou de l'Assemblée générale des parents de votre école. Une façon de mettre le sujet sur le tapis une bonne fois pour toutes et de lancer le débat avec tout le monde autour de la table.



Prendre des photos des lieux est aussi une possibilité à laquelle beaucoup d'entre vous ont sûrement déjà pensé... Pourquoi pas, mais attention, une AP aura toujours intérêt à avancer main dans la main avec le chef d'établissement et l'équipe éducative ! Sans ce soutien, il lui sera difficile d'avancer... Pourquoi ne pas organiser une visite collective des lieux, suivie d'une discussion ?



L'institut Pasteur a élaboré ce petit questionnaire pour vous permettre de vérifier si l'école de votre enfant offre de bonnes conditions d'hygiène.

1. Pour se laver les mains, les lavabos sont-ils équipés de savons classiques (déconseillés) ou de distributeurs de savon liquide ?
2. Y a-t-il des essuie-mains dans les sanitaires ?
3. S'ils sont en tissu, à quelle fréquence sont-ils changés ?
4. Combien de fois les toilettes sont-elles nettoyées par jour ?
5. Les lavabos sont-ils à disposition, à côté des toilettes ?
6. Y a-t-il du papier toilette dans les sanitaires ?

²⁵ *Idem.*

²⁶ "Mon Petit Coin". psel.wb@promotionsante.be ou lire l'article dans Promouvoir La Santé à l'Ecole, n°34, 2011.

7. La propreté des mains des enfants est-elle vérifiée avant leur entrée dans la cantine ou la classe ?
8. Les enfants ont-ils des serviettes de table ?



Certes, avec ses fonds propres, l'AP peut financer l'achat de savon, porte-savons, distributeur de papier toilettes... Parfois, cela fait déjà une grande différence. Néanmoins, il est nécessaire de mettre en place quelque chose à plus long terme, en travaillant avec l'entièreté des acteurs de l'école...



Dans le cas d'écoles qui limitent l'accès aux toilettes (pendant les récré, « si tu es sage » ou encore sous présentation d'un « bon »), certains parents demandent à leur médecin de leur fournir un certificat médical... Une sorte de « laisser-passer » que l'école ne peut ignorer. Afin de régler le problème collectivement et à plus long terme, pourquoi ne pas proposer au chef d'établissement ou au Pouvoir organisateur de modifier le règlement d'ordre intérieur pour interdire ce genre de pratiques ?

CONCLUSIONS

Nous sommes bien d'accord, le sujet des sanitaires à l'école, de prime abord, n'est pas le plus glamour qui soit. Mais à y regarder de plus près, on se rend vite compte qu'il cristallise un nombre important d'enjeux. Si, sur le terrain, beaucoup s'accordent sur la nécessité de prendre le sujet au sérieux, les blocages sembleraient le plus souvent liés au manque de moyens, de temps... mais peut-être aussi surtout de volonté.

Comme pour de nombreuses questions, en effet, il s'agit d'une problématique que l'école considère bien souvent comme dépendant de facteurs individuels, familiaux, voire sociaux... et qu'elle délègue à d'autres acteurs.

Pourtant, comment instaurer un climat favorable à l'épanouissement de l'enfant, à son bien-être et à ses apprentissages lorsque ses besoins primaires ne sont pas respectés ? Par ailleurs, on le voit, les problèmes liés aux sanitaires soulèvent bien d'autres enjeux que ceux de la « simple » hygiène : le respect, le bien-être, le sentiment de sécurité, de justice, et le climat de l'école de manière générale... L'école du 21^e siècle ne devrait-elle pas se sentir concernée par ces questions ?

En sous-estimant la problématique de l'hygiène aux toilettes, l'école impose des conditions difficiles aux besoins fondamentaux des enfants, et exerce une forme de violence symbolique à leur encontre. Dès lors, oser s'attaquer à la problématique des sanitaires, c'est notamment accepter de questionner l'atmosphère générale de l'école, les méthodes pédagogiques, ou encore la relation entre les élèves et l'équipe éducative.

Pour faire effectivement avancer les choses, la seule solution serait de faire émerger un projet commun, basé sur le respect et donc l'adhésion de tous. Cela passe par la rencontre et l'écoute de l'ensemble des acteurs de l'école (équipe pédagogique, pouvoirs organisateurs mais aussi élèves, parents ou encore techniciennes de surface) pour travailler de manière concertée et à partir des préoccupations, besoins et attentes des élèves – qui sont, après tout, les principaux intéressés en la matière.

Quels devraient être les objectifs ?

- Présence d'un matériel hygiénique minimal : savon, lavabo, essuie-mains, lunette, poubelle, support mural pour papier toilette, porte manteau...
- Equipements adaptés à l'âge et la taille des enfants.
- Fréquence de nettoyages adaptée en fonction de la fréquentation générale et en tenant compte des moments d'« engorgement », mise en place d'un protocole précis sur le nettoyage, contrôlé régulièrement.
- Toilettes davantage privatisées : verrous qui fonctionnent, séparation des sanitaires filles/garçons, toilettes insonorisées...
- Surveillance adaptée : suffisante mais non intrusive, facilitée par la distribution des locaux.
- Prise en compte de la notion de bien-être : éclairage suffisant et adapté, miroirs, chauffage, aération...

En somme, l'objectif serait que les élèves se rendent aux toilettes sans la moindre hésitation, qu'ils osent aller trouver la direction lorsque leurs toilettes sont insalubres, et qu'ils se réapproprient leurs « lieux d'aisance ».

BIBLIOGRAPHIE

Amélioration de l'hygiène en milieu scolaire. Eléments de réflexion et d'aide à la décision, Académie de Clermont-Ferrand, ministère de l'éducation nationale, Agence Régionale de Santé d'Auvergne, IUFM d'Auvergne, 2010.

L'école et ses "fondament'eaux", *Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école*, Un état des lieux du Fonds BYX en partenariat avec l'asbl Question Santé, http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/2012-KBS-FRB/05%29 Pictures, documents and external sites/09%29 Publications/PUB_3300_Fonds%20BYX.pdf.

Lever le tabou des toilettes à l'école, La Libre Belgique, article paru le 23 novembre 2009. <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/544450/lever-le-tabou-des-toilettes-a-l-ecole.html>.

MEURISSE, A.-F., *Tout, tout, tout, vous saurez tout sur... les WC ! Etat des lieux des sanitaires des écoles*, travail de fin d'étude (2001-2002), Unité des Sciences hospitalières et Médico-Sociales, Institut Supérieur en Soins Infirmiers, Centre de Formation pour les secteurs Infirmiers et de Santé. <http://users.telenet.be/voorzitter.uobel/tfeaf.pdf>

Pas propres, les WC de l'école, article paru dans La Libre Belgique le 27 février 2008. <http://www.lalibre.be/societe/sciences-sante/pas-propres-les-wc-de-l-ecole-51b898cbe4b0de6db9b1af47>.

Rapport 2007 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. <http://ons.education.gouv.fr/actualites.htm>

Toilettes à l'école, source de violence, Politique, Revue de débats, avril 2010.

Toilettes, hygiène et propreté... il y a du pain sur la planche, Trimestriel Particip'action, asbl Jeune et Citoyen, 2011. www.jeuneetcitoyen.be/journal-de-lasbl.